

23/09/11

Groupe géographique « Est-Var »

Date : 23 septembre 2011

Heure : 14h – 18h

Lieu Lieu Salle du Conseil municipal – Puget-sur-Argens

Participants (ordre alphabétique)

BARRET Hubert – Confédération paysanne PACA
BERNARD René (p/o ROLLEY Marc) – Syndicat des vins de Côte de Provence
BIANCHI Jean-Jacques – Association TDV 83
BOULE Pierre – Ville de Saint-Raphaël
CAIRE Robert – Assoc réouverture ligne ferroviaire des Arcs à Draguignan
CAYRON Jean – Assoc préservation espaces naturels entre Maures et Estérel
GONZALES Jacques – Collectif citoyen roquebrunois
HARS Julie p/o DECOMPTE Frédéric – CA Dracénoise
HENRY Jean-Claude – Chambre agriculture du Var
LOUISON Xavier - CG 06
LORAND Michel - Assoc Bagnolaise d'informations
LOUPOT Jean-Marie – AUGAD-FNAUT
MARIE Philippe – SITP Cannes
MAUREL Bernard – particulier GFA Robert Maurel
MEILLAUD-BOFFARD Marie-Laure – Association APPEL le Muy
MEZGER Cécile – AUDAT
MORENON Jacques – Ville de Puget-sur-Argens (Maire-adjoint)
MORSETTI Véronique – CA dracénoise
PETRONI Carole – CCI Var
PINON Laurent – SCoT ouest Alpes-Maritimes
QUILLIET Pierre – FNAUT – AVMV (Association des Voyageurs du Moyen Var)
REGIS Gilles – Ville de Puget-sur-Argens
ROUX Frédéric - TGV Toulon – Syndicat des Propriétaires Forestiers du Var
SAPPA Jean-Claude – Association TGV Développement
TEISSEIRE Pascal – SITP Cannes
THOMINE Stéphane – ABI (Association Bagnolaise d'Information
VINCON Stéphanie – Chambre agriculture du Var

Absents

APOSTOLO Michel – Confédération paysanne PACA
BEVANCON Jacques – Confédération CIQ Marseille et villes environnantes
BOIRON Roger – INRAP
BOURRAINDELOUP Michel – Ville de Fréjus
CARON Sébastien – Village des tortues
CRETIN Philippe – FNAUT PACA
DUCASSE Carole – particulier
DUPIN Bernard – particulier
GASPERINI Guy – Syndicat vins de Côte de Provence
GEISLER Alfred – Syndicat Mixte SCOT Var Est
GONTIER Robert – CG Var
HENAFF Robert – Association TGV PACA
JADAULT Patrice – INAO
LAFFITTE Patrick – Association TDV 83 (Réseau URVN-UDVN83)
LAHONDES Serge – Ville Le Muy (Adjoint)
LE MOAL Jean – Amis Corniche d'Or Varoise
LOTH Frédéric – particulier
MARESCA Claude – Ville du Castellet (Conseiller Municipal)

MORISSE Vincent – Ville de Sainte-Maxime (Maire)
NARBONNE Mathieu – Syndicat jeunes agriculteurs du Var
PARROT Adrien – INAO
PERRIN Sébastien – Syndicat des Jeunes Agriculteurs du Var
SAUVAN Marcel – GIR MARALPIN
SIMON Martine – SITP Cannes

Pilotage du groupe de travail : Nicolas Alla (RFF, chargé de projet territorial), Emilie Reynard (Bureau Artelia, assistance au maître d'ouvrage générale, toutes thématiques), Jacques Michel (agence KFH, assistance au maître d'ouvrage pour la concertation et la communication), Bernard Rique (Bureau d'études techniques 83 - SETEC),

ORDRE DU JOUR

- Installation du Groupe de Travail
- Etude des scénarios
- Inscription des scénarios sur le territoire
- Enjeux du territoire

DOCUMENTS REMIS

- Kit du concertant, également disponible sur le site internet
- Atlas de cartes des sensibilités, atlas des cartes de la zone d'étude préférentielle
- Note d'analyse « Projet et territoires »

QUESTIONS POSEES / THEMATIQUES ABORDEES

Méthodologie

- Délai de concertation trop court : il est rappelé que c'est Le Comité de Pilotage qui a retenu ce délai et que M Marzolf, garant de la concertation, le considère suffisant dans cette phase I préalable à l'enquête publique. Il est rappelé également que la concertation continuera dans la phase II jusqu'à fin 2014

Coûts

- Coûts des études estimés trop élevés pour les résultats
- Financement du projet : une commission d'étude travaille spécifiquement sur ce sujet

Sensibilités et Impacts

- Prise en compte des risques : PPR Inondations et PPR Incendies de Forêt.
- Création de 2 voies supplémentaires : ligne nouvelle quand doublement de la ligne existante impossible notamment à Vidauban,
- Explications sur les atlas remis et remarques sur l'actualisation des données concernant notamment les espaces agricoles réellement exploités et les zones d'activité en cours de réalisation (cf Les Breguières)

Gare et connexions en gares avec d'autres branches du réseau

- Saturation actuelle du réseau routier et autoroutier
- Réouverture de la gare du Muy
- Devenir de la gare TER des Arcs
- Réouverture de la ligne Draguignan – les Arcs
- Ligne Carnoules Gardanne

Techniques

- Vitesse des trains dans les passages en gare et effet de souffle
- Largeur d'emprise de 2 voies supplémentaires

- Caractéristiques d'une ligne à grande vitesse : courbe, pente, suppression des passages à niveau
- Obligation de réaliser des ouvrages transparents vis-à-vis du risque inondation : la réglementation impose que les ouvrages situés dans les lits de cours d'eau ne modifient pas le régime hydraulique même en cas de crue
- Taille des piles de viaducs

AVIS EXPRIMES PAR LE GROUPE SUR LES SCENARIOS

- La Chambre d'Agriculture est opposée au projet en raison des consommations d'espaces agricoles ; les exploitations sont déjà très fragilisées depuis les inondations de juin 2010. Elle rappelle que la viticulture n'a qu'une récolte par an et qu'il faut plusieurs années d'effort pour arriver à maturité économique.
- L'AUGAD exprime ses craintes avec des trains passant à GV dans les gares. Elle rappelle l'importance du territoire concerné par la gare des Arcs : Dracénie et du Golfe de Saint Tropez, 52 communes , environ 150 000 habitants soit 300 à 400 000 avec les migrations saisonnières.
- L'Association Bagnolaise d'Information signale que l'arrière –pays est oublié dans le projet et demande de faire des lignes le desservant plutôt qu'une LGV
- L'APPEL Le Muy rappelle les conclusions du rapport Lefort post-crue 2010 sur les dangers à réduire encore le lit de l'Argens
- L'APPEL Le Muy fait part de la motion signée par des participants d'un autre groupe de travail
- La CCI du Var avec les autres chambres, exprime son soutien au projet même s'il est difficile de se projeter à 2023-2040 : elle précise que l'enjeu dans cette partie est de développer l'attractivité pour l'essor des zones d'entreprises et du tourisme, moteurs de l'économie locale.
- La CAD soutient le projet car c'est un atout majeur pour cette partie du Var. Elle anticipe la nouvelle gare par des mesures foncières pour assurer la faisabilité et limiter les spéculations sur la coupure agricole entre Les Arcs et Le Muy
- La Confédération paysanne est favorable aux transports écologiques tel le train. Elle regrette que l'on ait fermé des lignes secondaires alors que la population varoise a quadruplé en 40 ans. Elle rappelle que seulement 10% du Var sont des surfaces agricoles et elle craint que la ligne nouvelle fasse plus que gommer les courbes. Elle suggère de passer au nord de Vidauban.

ATTENTES DU GROUPE POUR LA PROCHAINE REUNION

- Avenir de la gare actuelle des Arcs avec une nouvelle gare Est Var : maintien ou suppression ?

- Exemples d'insertion d'une ligne nouvelle dans le paysage, notamment dans le cas du franchissement d'un relief tel que le relief du tronçon situé entre les gares nouvelles Est-Var et Ouest-Alpes-Maritimes
- Schéma d'une gare mixte TGV-TER pour visualiser l'emprise, le fonctionnement
- Maillage pour la population locale, prise en compte des besoins des usagers
- Prise en compte des risques inondation et feux de forêt, et des zones de protections